

Compte rendu de la réunion du Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) Boischaut Sud en transition du 29 janvier 2026 à Tranzault

Restitution des travaux sur les freins et leviers au développement d'une filière de plants d'arbres d'origine locale

Personnes présentes (voir contacts sur feuille d'émargement en annexes) :

- Janna Allouche, chargée de mission SCoT, programme mobilité et Cot ENR (énergies renouvelables) du Pays de La Châtre en Berry et PLUI communauté de communes Val de Bouzanne
- Flora Mathy, chargée de mission alimentation et transition écologique CDC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse
- Philippe Viaud, maire de Tranzault
- Chantal Hibert, adjointe au maire de Tranzault
- Florence Dubois, chef de projet Vie Coopérative, Fondation Banque Populaire Val de France
- Pascal Bernard, conseiller clientèle agriculture Banque Populaire Val de France
- Mathilde Petitpez, pépiniériste La ferme des Petit-Minil
- Lieven Nieuwlaet, porteur de projet pépinière
- Maxime Couvreur porteur de projet espaces verts
- Laure Gicquel, chargée de mission bocage PNR Brenne
- Claire Roygnan, Jardin forêt maraicher
- Luc Vancrayelynghe, Luciole, collecteur de graines
- Gilles Dézécot, chargé de mission développement durable et éducation à l'environnement Indre Nature
- Julien Vanoorenberghe, Saint Denis de Jouhet
- Marin Baudin, paysagiste conseil, correspondant végétal local CAUE de la Creuse
- Adèle Jouslin, remplaçante animatrice de l'Observatoire régional de la Biodiversité, Agence régionale de la Biodiversité
- José Roméra, administrateur ADAR Civam
- Jean Claude Moreau, secrétaire de l'ADAR Civam, président du conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry
- Marie-Hélène Mathieu, conseillère municipale à Cuzion et administratrice à l'ADAR-Civam
- Florence Dallot, administratrice à l'ADAR Civam
- Pierre Madelenat, administrateurs ADAR Civam
- Philippe Bertrand, adjoint au maire de Nohant Vic
- Hélène Servant Massé, chargée de développement local, cheffe de projet PNR Berry, Pays Berry Saint Amandois
- Carole Foucault, responsable de la maison des traditions de Chassignolles
- Patrick Blin, Président des amis de la Maison des traditions de Chassignolles
- Dominique Yvernault, mairie de Chassignolles, référent transition au Pays de Châtre
- Bruno Simon, maire de Saint Denis de Jouhet
- Thiphaine Prot, chargée de mission transition agro écologique DDT36
- Anaïs Trinquart, technicienne de rivière au SMABCAC
- Anastasia Cazade, responsable du développement économique CDC Marche Berrichonne
- Suzane Tegeka, conseillère d'entreprises CMA36
- Cédric Larraud, technicien à la Société Pomologique du Berry

- Philomène Baty, stagiaire dans le cadre de la préparation de son Master à l'Ecole d'Ingenieurs INP-ENSAT AgroToulouse
- Irène Burckard, chargée de mission alimentation durable et solidaire à l'ADAR Civam
- Suzanne Tharel, chargée de mission Agriculture Durable à l'ADAR Civam
- Lucas Henner, Directeur ADAR Civam
- Olivier Benelle, chargé de mission création d'activités et développement rural à l'ADAR Civam

Personnes excusées :

- Mattias Dragomirovic, correspondant Végétal local Bassin Parisien Sud
- Bernadette Vallée, conseillère en agroforesterie
- Théodon Jean-Pierre, co président Société Pomologique du Berry
- Chloé HERT, chargée de projet Haies, CPIE des Pays creusois
- Marlène Chéramy, pépiniériste volontaire (micro pépinière)
- Jean Etienne PEREZ - Pépinière Plume
- Jessica Lemaire, porteuse de projet, pépinière
- Marion Baligand, responsable pôle Accompagnement des territoires, référente Eau & Santé Environnement CPIE Brenne Berry
- Morgane Filliatre, chargée de projets transition écologique CPIE Brenne Berry
- Florentin Madrolles, conseiller spécialisé haie agroforesterie forêt biodiversité, chambre d'agriculture de l'Indre
- Nicolas Bideaux, exploitant agricole
- Laurent Bré maire d'Orsennes
- Stéphanie Chaput, présidente de l'ADAR Civam
- Dominique Dupoirieux, administratrice ADAR Civam
- Marie Laure Leuillet, Vice présidente ADAR Civam, adjointe mairie La Châtre
- Elise Brahy, directrice de Cagette et Fourchette
- Manon Piocelle, chargée mission alimentation et développement des filières agricoles à la DDT36
- Marie Laure Leuillet, adjointe à la mairie de La Châtre et vice présidente ADAR
- Marion Baligand, CPIE Brenne Berry
- Dominique Dupoirieux, administratrice ADAR et membre de l'association Neuvy Eco Bio
- Sophie Stephan, Directrice Fondation Banque populaire Val de France
- Marlène Chéramy, cheffe d'entreprise, responsable associatif
- Sylvie Marchadier, chargée de mission développement territorial secteur Argenton-Eguzon et La Châtre à la DDT36

*_*_*

Ordre du Jour :

9H30 - Ouverture et Infos PTCE

9H45 - Restitution

- Cadrage et rappel des objectifs des travaux - 10 min
- Présentation des résultats par Philomène Baty - 40 min

10H45- Échanges (réactions)

11H00 - PAUSE

11H10 - Ateliers sous-groupes

- Rappel des pistes d'actions identifiées (en sous-groupes) - 5 min
- Affinage des pistes d'actions : Que faudrait-il faire pour...?
- Réflexion individuelle (2 min) + mise en commun (13 min)
- Priorisation en sous-groupe (retenir 2 ou 3 actions) sur la base d'un argument/action -10 min
- Comment commencer/tester? Avec qui? Quelles complémentarités faire jouer? 10 min
- Synthèse des idées clés + présentation par un·e rapporteur·ice - 10 min

Mot d'accueil de Philippe VIAUD, maire de Tranzault, qui nous a présenté les actions de la commune en faveur du bocage (voir document en annexes), mais aussi ce qui est mis en place pour accueillir de nouveaux habitants.



Les représentants de la Fondation Banque Populaire Val de France, Florence Dubois et Pascal Bernard, ont également expliqué pourquoi la Fondation a soutenu ce projet et de mise en lien des acteurs autour de la filière plants. Ils ont aussi rappelé la volonté de la fondation à accompagner les transformations sociales, sociétales et environnementales aux côtés des acteurs locaux.

Informations PTCE Boischaut Sud en transition :

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des axes de travail du Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) Boischaut Sud en Transition. Celui-ci s'est saisi de trois thématiques : Alimentation durable, Mobilité durable, Eau/végétalisation.

Le PTCE Boischaut Sud en Transition a candidaté en juillet dernier à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI Phase 1 - reconnaissance des PTCE) et a été reconnu par l'Etat en octobre dernier, ce qui donne la possibilité de bénéficier de différents accompagnement (notamment à travers la participation à la communauté des PTCE).

Un dossier de demande de subvention monté conjointement par l'ADAR Civam, le Pays de La Châtre en Berry et la communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse a ensuite été déposé fin octobre en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI Phase 2 - financement des PTCE). Il n'a pas été retenu. Eléments d'explication : l'enveloppe 2025 a été réduite des 2/3 par rapport à 2024, et sur 79 candidatures, seulement 8 lauréats ont été retenus (1 lauréat par région).

D'autres pistes de financement sont donc à l'étude actuellement.

Deux prochaines rencontres sont planifiées en 2026 avec des thèmes pressentis :

- **Mardi 9 ou jeudi 11 juin matin (secteur d'Argenton) :** Mobilité durable + Ville à joie (si opportun)
- **Mardi 6 ou jeudi 8 octobre matin (lieu à définir) :** Alimentation durable et/ou Eau-végétalisation (par ex. retour stratégie foncière CC EAVC).

Afin de finaliser le choix des dates, un sondage sera envoyé. Pour structurer les échanges, les participants au PTCE seront également invités à se prononcer sur leur souhait de suivre une ou plusieurs thématiques, ou encore de rester informés de l'ensemble des actualités du PTCE.

Restitution des travaux sur le potentiel de production de plants d'arbres d'origine locale :

Rappel des objectifs :

Face au constat de la difficulté à s'approvisionner en plants d'arbres localement et à face une demande d'accompagnement grandissante de la part de porteurs-euse-s de projets de pépinières, l'ADAR-Civam a lancé, depuis septembre dernier, des travaux pour mieux connaître la filière de production de plants d'arbres et d'arbustes d'origine locale (Boischaut Sud et alentours). Ils visent à mieux accompagner les pépiniéristes souhaitant s'installer et à favoriser la structuration d'une filière locale de production et de plantation adaptée à notre territoire.

Ils ont pour objectifs de :

- Réaliser une cartographie des acteurs de la filière,
- Cerner l'offre et la demande actuelles et leurs perspectives d'évolution,
- Identifier les freins/craintes et leviers/opportunités au développement,
- Encourager les échanges entre acteurs pour contribuer à la mise en place d'une filière locale dynamique.

Présentation des résultats des travaux de Philomène Baty : voir le [diaporama](#)

Retrouvez ici les livrables (en cliquant sur les images ou sur les liens) :

→ [Guide Planter des arbres](#)



→ [Carte des vendeurs de plants](#)



Échanges :

Philippe VIAUD indique le souci des collectivités locales en urbanisme : une volonté politique de prescrire, mais les éléments de réponse pour guider les aménagements qui sont rarement disponibles. Il existe un réel besoin de renforcer un rôle de sensibilisation pour guider des acheteurs d'arbres.

Marin Baudin, CAUE Creuse et correspondant de la [marque Végétal Local](#) en Limousin :

Les pépinières Naudet et Bauchery produisent de gros volumes de plants : elles pourvoient donc surtout à fournir de gros projets (plantations agricoles et forestières). Les particuliers ne sont pas intéressés car leurs demandes sont plus restreintes.

Pour les mini-pépinières locales, l'activité de conseil sur le choix des plants et le conseil en plantation peut constituer un complément de revenu.

Le Limousin structure des GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental). Cette mutualisation permet de répondre à des marchés publics. Elle permet aussi de structurer l'offre et de réduire les aléas.

Luc Vancrayelynghe, Luciole, collecteur de graines : sur la question du positionnement des pépiniéristes locaux, il faut se rappeler que les coûts de livraison des gros acteurs sont importants (30%), sans oublier les frais d'emballage. De plus, la saison de plantation est restreinte -> le transport diffère de délai de réception. Un achat de proximité permet de disposer des plants plus rapidement. Avec des étés secs que nous connaissons, il faut pouvoir se passer d'arrosage de végétaux et recourir à des solutions techniques et des méthodes d'entretien appropriées. Le conseil d'un pépiniériste local peut fournir cette compétence.

On n'a pas parlé des opérateurs de plantation de haies qui sont des opérateurs spécialisés. Mais les pépiniéristes peuvent aussi se diversifier en proposant des plantations.

Sur les partenariats :

L'accord entre le collecteur et le naisseur (qui produit les jeunes plants à partir des graines) se fait sur la confiance, mais, comme dans tout autre domaine, il faut être fiable.

Les partenariats entre pépiniéristes et paysagiste sont des questions à creuser avec le conseiller-ère-s en développement économiques implantés sur les communautés de communes, car ils sont aussi interface avec plusieurs acteurs économiques du domaine de l'entretien du paysage des espaces verts.

Hélène Servant Massé indique qu'elle a repris le suivi depuis 2 ans de l'opération "Et si on plantait pour demain ?". Elle concerne le Pays Berry Saint Amandois et va être élargie au Pays de La Châtre en Berry.

Il y a de plus en plus de demandes de particuliers. Avec la baisse des aides publiques, les projets de plantation portés par les agriculteurs ont diminués.

Le Pays souhaite développer l'accompagnement (aide à la conception, à la plantation...)

Beaucoup de particuliers ont acheté des propriétés. La gestion et l'entretien post-plantation demande un travail important. C'est une opportunité pour les pépiniéristes qui peuvent se diversifier. Des complémentarités sont à creuser avec les paysagistes.

Le Pays a fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du Cher pour du conseil préalable. Cette année, le Pays a élargi à la régénération des haies (à travers leur regarnissage sur les tronçons où elles ont été mises à mal par la sécheresse ou un mauvais entretien). Il peut aussi s'agir de diversifier les espèces présentes ou de réintroduire des arbres de haut-jet lorsqu'ils sont vieillissants, dépérissants ou absents).

Pour se fournir, face aux besoins enregistrés (5000 à 6000 plants), le Pays passe par les gros

fournisseurs (pépinière Bauchery), mais il est intéressé pour se fournir localement si des pépiniéristes s'organisent pour mettre en commun leurs productions et faciliter la logistique de l'approvisionnement.

Gilles Dézécot : quelle part de plants sont issus de la marque Végétal Local dans l'opération "Et si on plantait pour demain ?"

R : on l'a intégré pour les espèces les plus demandées (20 espèces sur 40).

Dans le cahier de charges, on explique ce qu'est la marque Végétal Local. A noter que les planteurs ne sont pas forcément demandeurs.

Luc Vancrayelynghe : n'avait vous pas mis en place un contrat de culture? Ça permet aux pépiniéristes locaux de sécuriser leurs débouchés.

R : c'est à creuser.

Gilles Dézécot : des grosses pépinières comme Bauchery ne proposent plus de plants issus de la marque Végétal Local. Pourtant ils fournissent des espèces que l'on trouve traditionnellement dans notre région. Sais-t-on comment ils les produisent? Car en termes de conservation de la diversité génétique et d'adaptation à la région d'origine, ce n'est pas la même chose de produire à partir de bouturage qu'à partir de graines issues de la région naturelle d'origine. L'utilisation de graines issues de la région biogéographique permet de favoriser la restauration des fonctionnalités écologiques des milieux.

En Brenne, par exemple, sur des sols réputés difficiles, on remarque que des arbres qui résistent bien à la sécheresse et d'autres pas.

Comment une pépinière peut-elle faire ce travail de sélection génétique, quand sa vocation première est de produire des plants?

Luc Vancrayelynghe : c'est le travail des collecteurs de graines, qui apportent un savoir-faire spécifique dans la chaîne de production de plants. Voir à ce propos [guide technique \(en cours de réédition\) "Collecte et mise en culture d'arbres et d'arbustes sauvages et locaux"](#).



Ateliers en sous groupes :

Groupe 1 : "Que faudrait-il faire pour favoriser les partenariats (entre pépiniéristes et paysagistes, pépiniéristes et collecteurs de graines, pépiniéristes et producteurs de champignons (pour la mycorhisation qui améliore le taux de reprise des plants) ? "

Avoir une **idée plus précise des besoins : sonder les pépiniéristes** (et organiser des rencontres).

Organiser des **rencontres sur les possibilités de régénération par les plants issus de la collecte de graines**. Aider les collecteurs de graines à localiser les arbres semenciers (besoin d'autorisation des particuliers pour accéder aux arbres sur les propriétés privées), à travers les plans de gestion des haies chez les agriculteurs. Sensibiliser à la gestion durable des haies, comme finalité

Il existe un [tableau répertoriant par régions les pépiniéristes de la marque Végétal Local](#) -> **Créer un tableau des besoins de planteurs** serait utile. Sensibiliser les planteurs sur le choix des essences.

Créer un lien humain (**interconnaissance**, qui permet ensuite l'opérationnel). Créer des **groupes de travail** à travers des **formations communes + temps d'échange techniques et de mise en lien** entre les professionnels de la filière.

Créer une forme de **coopérative (SCIC) entre acteurs de la filière**. Besoin d'un accompagnement technique, juridique, organisationnel. Au préalable, aller voir ce qui se fait ailleurs (voyage d'étude) pour bénéficier de retours d'expériences.

Indre Nature propose d'accompagner les aménagements de cours d'écoles "Oasis" -> intérêt pour les **plantes grimpantes qui sont adaptées pour végétaliser ces espaces**.

Approfondir les contacts avec les producteurs de champignons, qui ont été sondés dans l'Indre mais qui sont également présents en Creuse. Voir aussi la technique de micro-prélèvement de prairies.



Groupe 2 : Que faudrait-il faire pour sensibiliser les acheteurs sur l'importance du choix des plants (en termes de biodiversité, de résistance à la sécheresse...) et favoriser une production des plants de qualité?

Identifier les différents acheteurs et leurs objectifs, afin de pouvoir les guider en fonction de leurs besoins spécifiques (outils, contacts, choix des espèces). Valoriser les ressources existantes.

Organiser des ateliers, conférences, visites techniques, chantiers de plantation avec des Pitch sur les thématiques repérées.

Mettre en avant les atouts (taux de reprise, résistance à la sécheresse) pour expliquer les différents prix d'achats.

Mettre en place des **sites pilotes** pour présenter les différences entre espèces locales, non-locales.

Organiser des visites de pépinières : mieux comprendre le métier et ses enjeux, c'est aussi **discriminer ce qui fait la qualité** et les différences entre techniques de productions, d'élevage des plants, les intérêts des espèces (comestible, gustative, comparaison des plantes annuelles/perpétuelles...)

Accompagner les planteurs en amont e la plantation, pour les aider à structurer leur projet : par exemple, sensibiliser les acheteurs sur le coût des plants par rapport au coût global d'un projet de plantation (qui intègre préparation du sol, plantation, paillage, entretien...)

Présenter les avantages d'une haie bien pensée et locale, d'un suivi et d'un entretien adaptés (arrosage, taille...)

Partager les **résultats des inventaires faune/flore** (pour montrer ce que le choix judicieux des plants produit comme **interactions positives avec la biodiversité**, à long terme).

Sensibiliser sur la marque Végétal Local (en termes de traçabilité des plants, de capacité des restaurer les fonctionnalités écologiques des milieux...)

Profiter du renouvellement des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme - PLU-PLUI, Schéma de Cohérence Territorial-SCoT...) **pour intégrer la question des végétaux et de la GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales)**. Sensibiliser sur la gestion durable du bocage (mise en cohérence des politiques publiques).

Question des marchés publics : ne pas se contenter des petites collectivités et des petits projets.

Organiser des visites techniques pour parler des haies et inviter des élus pour développer en parallèle des chaufferies bois. Communiquer sur les débouchés possibles, mais aussi la gestion durable du bocage.

Organiser des visites de jardins pour le grand public : **s'appuyer sur les évènements déjà existants** : concours des maisons fleuries, du CD36, bienvenue dans mon jardin au naturel du CPIE...**pour toucher un public plus large.**

Disposer d'un pool de pépiniéristes/paysagistes sensibilisés et force de conseil pour le suivi des plantations/la gestion des premières années (insister sur la diversité des essences, diversité génétique, nouvelles essences moins locales...)

Faire le lien avec les formations étudiantes (par ex. école du Paysage de Blois), pour mener des projets locaux.



ANNEXES : Quelques ACTIONS en faveur de la préservation du BOCAGE et de la BIODIVERSITE mises en place par commune de Tranzault



A la limite nord du Boischaud Sud, la commune de Tranzault, d'une superficie de 1797 Ha dont seulement une trentaine boisés, parcourue par trois rivières, présente pour partie un caractère vallonné propre à conférer au paysage bocager diversité et attractivité.

La proximité des commerces locaux (4 km), d'un cabinet médical performant (6 km) ainsi qu'une politique volontariste constante des Conseils successifs, de mise à disposition de terrains constructibles à bas coûts ont permis à la population (353 habitants aujourd'hui) de croître régulièrement au cours des trois dernières décennies.

La présence des services liés à l'enfance – garderie périscolaire et garde à domicile, cantine, R.P.1 – sont également déterminants pour l'installation de nouveaux jeunes couples.

Riche d'un éventail d'une douzaine d'artisans pouvant couvrir toutes les étapes d'une construction individuelle ainsi que d'associations diverses s'adressant à un public varié, la commune de Tranzault prétend poursuivre son développement avec harmonie et détermination.



«..... nos futures actions municipales devront résolument s'orienter dans le sens de la transition énergétique et écologique, de la préservation de notre qualité de vie»

Quelques ACTIONS en faveur de la préservation du BOCAGE et de la BIODIVERSITE

- tout au long du mandat, en tant qu'élu, faire passer des messages sur l'intérêt de sauvegarder le bocage et la biodiversité, de défendre la création d'un Parc Naturel Régional en étant force de proposition, dans les réunions intercommunales, et aussi en communiquant par la carte de vœux en début d'année, la gazette communale, et autres supports

- Lors de l'élaboration du Plan Local Urbanisme communal, et intercommunal

à l'époque la loi Grenelle plaçait la lutte contre le changement climatique "au premier rang des priorités", avec notamment des objectifs: préservation de l'environnement, réduction de la consommation d'énergie; prévention des émissions de gaz à effet de serre; promotion des énergies renouvelables. « notre bocage était directement concerné par ces sujets »

- mise en place des prescriptions en faveur de la protection du bocage
- réalisation étude paysagère par recensement et identification de la trame bocagère (haies, arbres isolés, mares, espaces boisés, ripisylve des vallées et prairies, chemins) à préserver en raison de leur intérêt agricole, forestier, naturel, écologique, touristique
- préservation des cônes de vues sur les vallées
- mettre en place des mesures de protection EBC et DP afin de permettre les échanges entre propriétaire, agriculteurs et élus lors de travaux d'arrachage et proposer des compensations



- Convention avec le Conseil Départemental 36 pour s'occuper de l'entretien des excédents et délaissés de route afin d'éviter leur arrachage ou le rachat par les propriétaires riverains pour au final les arracher

- Réalisation d'une chaufferie collective biomasse (75kw) et d'un réseau de chaleur (260m) en 2021/2022 pour alimenter tous les bâtiments communaux (env : 200 map/an plaquette bocagère en lien avec la SCIC Berry Energie Bocage)

(mairie, école, cantine, salle des fêtes, locaux associatifs, logements communaux, et futurs locaux tiers lieu, ...)



→ **contribuer aux politiques portées par le Syndicat Mixte du Pays de la Châtre** en dans le cadre du contrat d'objectif territorial d'énergie renouvelable.

→ **participer à la structuration d'une filière locale d'approvisionnement** de plaquette bocagère par la valorisation économique de la haie et à la préservation d'un paysage de bocage

→ **s'inscrire dans le cadre de la transition énergétique et écologique** en faveur des économies d'énergies et d'une gestion durable du combustible issu de plaquettes bocagères locales,

→ **garantir à la commune la maîtrise des dépenses de consommation et une certaine autonomie énergétique.**

Contrôle fonctionnement et gestion de la chaufferie depuis l'ordinateur de la mairie



- chaque année depuis 2018 journée citoyenne élus/habitants

À Tranzaut, la Journée plantations est une démarche multigénérationnelle et éco-citoyenne. L'objectif : reconstituer des haies champêtres.

Depuis trois ans, cette journée plantations est organisée à l'initiative de l'équipe du conseil municipal, d'anciens élus et de bénévoles locaux de premier ordre : motivation et de sauvegarde des haies bocagères.

Même si sensibiliser les plus jeunes à cette démarche écologique, cette année, pour la première fois, les enfants de la commune et leurs parents étaient invités à participer à cette opération.



e. Prise

Le brouillard et le rafraîchissement n'ont pas altéré la motivation des bénévoles.

pour réaliser des plantations d'arbres et de haies arbustives sur les espaces publics de la commune, le long de création de chemins piétonniers dans le bourg, et de restauration de la trame bocagère le long de chemins de randonnée (notamment le GR46 et GR 100)



- une gestion différenciée en faveur de la biodiversité de l'entretien de la voirie communale et des chemins ruraux de manière à espacer les périodes d'entretien, à faire moins de passes sur les accotements, uniquement la bande de roulement, plus de coupe horizontale sur le dessus des haies

et également le respect des périodes de nidification avril/juillet comme ce qui imposé aux agriculteurs

- Commune Zéro pesticide

Achat de désherbeur thermique et matériel électrique en remplacement du matériel thermique



SIVU de voirie Fg Sz Tz

- avec l'achat d'un matériel d'élague type lamier mulching plus respectueux et moins agressifs, matériel similaire à celui du département

et également le respect des périodes de nidification d'avril à juillet comme ce qui est imposé aux agriculteurs



- Carrefour régional bocage à Tranzault (novembre 2022) organisé par les membres de la Coalition Bocage et Transition en Boischaut sud avec l'ADAR-CIVAM de la Châtre

- inventaire de biodiversité communale



dans l'objectif de connaître notre patrimoine naturel, de sensibiliser notre population de tous âges, de mettre en place des recommandations pour la préservation et l'entretien de ce patrimoine,



et également en complément un inventaire bocager nécessaire notamment à mettre en place une gestion durable de la haie dans le cadre de production de plaquette pour l'alimentation de notre chaufferie collective

- inventaire et actions en faveur de la restauration des mares, deux en 2023, une en 2025, et des propositions à venir

- réalisation 2024/2025 d'un sentier et d'un guide pédagogique « chemin faisant » pour la découverte de la faune, flore, avec Gilles Dezécot d'Indre Nature qui confirme qu'il y a une biodiversité remarquable qui pourrait, devrait attirer les naturalistes ... a



Photo 14 : Pendant le chantier participatif, en octobre 2023

- en 2024, installation de 3 récupérateurs d'eau pluviale des toitures des bâtiments communaux

(garage communal pour nettoyage du matériel, salle des fêtes, église pour l'arrosage des fleurs, des plantations....)



- 2025, contrat territorial milieux aquatiques avec le syndicat de la Bouzanne : restauration 1200m « rivière le Gourdon » restauration hydro-morphologique, amélioration de la continuité écologique, abreuvoirs, clôture, plantation ripisylve

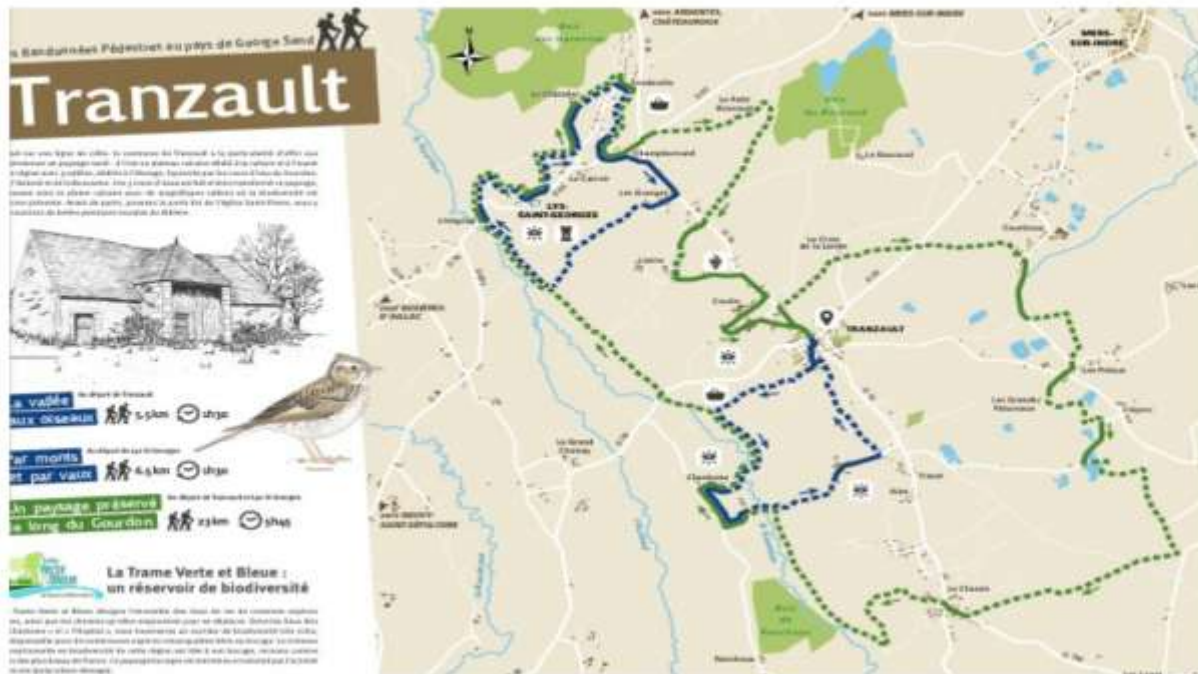
- chaque année en avril, organisation par le comité des jeunes (CJT) de la commune de marches pédestres à la découverte du bocage, des paysages et de la biodiversité

Situé sur une ligne de crête, la commune de Tranzaut a la particularité d'offrir aux promeneurs un paysage varié : à l'est un plateau calcaire dédié à la culture et à l'ouest une région avec 3 vallées, dédiée à l'élevage, façonnée par les cours d'eau du Gourdon, de l'Aubord et de la Bouzanne. Ces 3 cours d'eau ont bel et bien transformé ce paysage, creusant ainsi la plaine calcaire pour de magnifiques vallons où la biodiversité est encore présente. Avant de partir, poussez la porte Est de l'église Saint-Pierre, vous y découvrirez de belles peintures murales du XIXème.



La Trame Verte et Bleue : un réservoir de biodiversité

La Trame Verte et Bleue désigne l'ensemble des lieux de vie de certaines espèces rares, ainsi que les chemins qu'elles empruntent pour se déplacer. Entre les lieux dits « Chantome » et « l'Hopital », vous traverserez un corridor de biodiversité très riche, indispensable pour de nombreuses espèces remarquables liées au bocage. La richesse exceptionnelle en biodiversité de cette région est liée à son bocage, reconnu comme l'un des plus beaux de France. Ce paysage bocager est entretenu et valorisé par l'activité agricole (polyculture-élevage).



Liste de présence



Restitution étude filière plants Boischaut Sud - 29 janvier 2026 à Tranzault

Nom	Prénom	Fonction/Profil	Ville/Localité	Téléphone	email	Signature
PETITREZ	Mathilde	Pépiniériste	36160 Vign	06 32 38 83 42	contact@petitminil.fr	
DALLOT	Éloïse	Admine Aaaa	CRÉZANT	06 35 56 57 51	dallot.philippe@wanadoo.fr	
MATHIEU	M.H.	C.H. Crézant	CRÉZANT			
BERNARD	Pascal	BPVF	Châteauneuf	06 52 24 877	pascal.bernard@bpvf.fr	
CAZADE	Aurélienne	RNE	Arignac	06 72 45 462	aurélienne.cazade@orange.fr	
MEUILLAT	LIVIN	Patron	CRÉZANT	06 11 71 76 7	livin.m@orange.fr	
TRINQUART	André	SMABCAC	Basin versant Creuse	07 25 41 29	basin.creuse@smabcac.fr	
VANGRAEVENGHE	LUC	Lucide cultivateur grains	CRÉZANT	06 74 51 16 3	luc.van@orange.fr	
BERTRAND	Philippe	Adjoint Maire	Nohant-Vic		bertrand.mad@orange.fr	
COUREUR	Maxime	Créa	La Chapelle-Layon	06 13 45 06 10	max.coureur@orange.fr	
MATRY	Rita	Chargé de mission	LEZAY			
MADELENAT	Pierre					
Vandenberghe	Julien		St Denis de Talbot	06 38 65 39 9	j.vandenberghe@orange.fr	
LE BERRE	Jean-Sébastien	Jardinier / La NR	Châteauneuf			
SIMON	Bruno	Maire	St Denis de Talbot			



Cofinancé par l'Union européenne



Restitution étude filière plants Boischaut Sud - 29 janvier 2026 à Tranzault

Nom	Prénom	Fonction/Profil	Ville/Localité	Téléphone	email	Signature
TEGEVA	Suzanne	Conseillère des entreprises	CDC	06 31 76 14 14	tegeva@cma-crl.fr	
FOUCAULT	Carole	Maison des Traditions	Chamignolles	02 54 06 10 51	maison-traditions@wanadoo.fr	
ROTIERA	JOSE	ADAR ADAR	CREVAIT	06 33 23 03 75	Josecristinaacademich@ymail.com	
DUBOIS	Florence	Fondation d'entreprise Campus Populaire Val de France	Tours	06 23 36 15 24	florence.dubois@bpif.fr	
JOUSLIN	Adèle	Agence régionale de la Biodiv Animatrice de l'observatoire	Orléans		adeltia.roger-penier@biodiversite.gouv.fr	
SERVANT-MASSE	Hélène	Cheffe projet PVA Sud Berry	Pays Berry Amoréois	07 44 51 05 87	projet.parsudberry@gmail.com	
PROT	Tiphaine	DDT	Chât. x		tiphaine.prot@inde-gouv.fr	
ROYGNAN	Claire	Jardin Forêt marcher	Neuvy-St-Sépulchre	06 81 90 16 76	claire.roygnan@yahoo.fr	
DÉZÉCOT	Gilles	Chargé de mission DD	INDRE NATURE Naturalistes	-	gilles.dezeceat@indrenature.net	
BLIN	Rafael	Post AMDT chamignolles	chamignolles	06 71 48 55 34	amis-maison-traditions@orange.fr	
ALLOCHÉ	Jeanne	Chargée de mission	Pays de la Loire		scot.paysdelacharente@orange.fr	
YVERNAULT	Dominique	chef SCOT	Pays de la Loire			
LARRAUD	Cécile	Société pomologique du Berry	Berry St Sépulchre	06 66 46 06 98	societe.pomologique-berry@wanadoo.fr	
MOREAU	J. Clm	adar	Lach.	06 25 39 29 44	maison-lach@orange.fr	
BAUDIN	Marin	Correspondant VL / GAVE 23	Gueret	05 46 28 80 05	pascale@conseil-gave23.fr	